



Communiqué de presse

Soirée – débat sur la libre circulation des personnes

Mme Doris Leuthard, conseillère fédérale, présentera le sujet et répondra aux questions du public

Madame, Monsieur,

Le 8 février 2009, le peuple suisse devra se prononcer sur la libre circulation des personnes. De nombreuses questions légitimes préoccupent certainement une bonne partie de la population.

C'est la raison pour laquelle la Ville du Locle organise une soirée-débat ouverte au public à laquelle participera Mme Doris Leuthard, conseillère fédérale, cheffe du Département de l'économie. Cette soirée aura lieu

mercredi 10 décembre 2008 à 20h
aula du CIFOM-ET – rue Klaus 1

Madame Doris Leuthard exposera le thème et ses enjeux pendant ¼ d'heure avant de laisser la parole au public pour ses questions auxquelles Mme la conseillère fédérale répondra très volontiers. Participeront également à ce débat : M. François Thiebaud, Président, directeur général de Tissot SA et M. Pierre Gyax, vice-directeur d'Ulysse Nardin SA.

L'objectif est clairement une meilleure compréhension de ce sujet très important pour l'économie suisse. La structure de cette soirée devrait permettre un échange substantiel avec la population.

Les citoyennes et citoyens sont donc invités à se rendre nombreux à cette soirée où ils auront l'opportunité de s'exprimer.

Le Locle, le 1^{er} décembre 2008

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.